

Constats regrettables :

- ❖ *La représentativité nationale ne reflète pas la réalité socio-professionnelle du pays. (seulement 16,3% des parlementaires ont une réelle expérience du secteur privé).*
- ❖ *Il y a une profonde déconnexion entre le monde politique et le monde de l'entreprise et de l'industrie*
- ❖ *Les structures, procédures et réglementations sont lourdes, complexes et contraignantes, elles tendent à scléroser de plus en plus nos institutions qui sont au bord de la paralysie.*
- ❖ *le salarié du privé hésite à se présenter à une élection et à faire un mandat d'élu, face à son employeur, à son activité et à l'évolution de sa carrière professionnelle.*
- ❖ *Il est peu connu que les responsables d'entreprises importantes (>150p) souhaitent en réalité une plus grande implication de leurs salariés et sont prêts à aider et favoriser leur engagement. Un cercle d'excellence RH a été créé en vue de promouvoir l'engagement citoyen des entreprises. Ce cercle est constitué de 85 membres actifs au plus haut niveau et de 48 membres d'honneur correspondant à des personnalités leader d'opinion, il a permis la réalisation d'un manifeste avec 18 propositions, destiné à engager des réformes.*
- ❖ *La multitude et la variété des activités d'élus sont assez méconnues et pourtant elles sont diverses et passionnantes.*
- ❖ *Les évolutions technologiques qui doivent assurer le développement du pays et le bien être des populations dépendent bien souvent de l'ingéniosité des ingénieurs, et pourtant ils ne sont pas « aux commandes » et aux centres des décisions.*

Analyse détaillée de la situation :

Difficultés rencontrées	Amorces de solutions possibles :
1. Les difficultés du salarié du « privé » face à son employeur, à la continuité de son service, à l'évolution de sa carrière	C'est en fait une fausse idée car un salarié impliqué dans un mandat d'élu renforce l'image de l'entreprise citoyenne et démontre l'ouverture d'esprit de ses dirigeants et symbolise une organisation moderne.
1.1. La crainte d'une hostilité de son employeur pour l'engagement du salarié à un mandat d'élu.	Une majorité de dirigeants (79% des 1363 PDG interrogés) sont favorables à une implication plus forte des salariés pour qu'ils représentent les entreprises dans la fonction publique, cependant ils restent souverains dans la décision.
1.2. La difficulté d'assurer une continuité de service	Elle peut être compensée soit par un aménagement du temps de travail (temps partiel, mise en disponibilité, RTT et abondement, remplacement provisoire)
1.3. Même si le retour de l'élu à la fin de son mandat est assuré dans l'entreprise, n'a-t-il pas le risque de subir un frein à l'évolution de sa carrière	Cela peut être compensée par l'expérience acquise dans les fonctions variées extérieures à l'entreprise et particulièrement enrichissantes...qui peut correspondre à une formation complémentaire et à une expérience fort utile à l'entreprise.

2. Il n'y a pas beaucoup de places pour les nouveaux « entrants »	Il convient de favoriser la rotation du personnel politique et d'aider les nouvelles vocations et initiatives
2.1. L'accès aux mandats électifs tend à se « professionnaliser » freinant les nouvelles vocations plus modestes et moins expérimentées	Ouvrir à de nouveaux candidats, promouvoir le turn-over pour favoriser les solutions innovantes et permettre à chacun de faire valoir son expertise et ses idées, proposer des formations d'élus et de gestionnaires des affaires publiques...
2.2. les « heureux élus » l'ont souvent été grâce au soutien politique d'un parti, ils sont alors redevables envers ce parti (aux idées directrices, voire doctrinales et à ses membres)	Mettre en avant la technicité et le mérite plutôt que les engagements politiques arbitraires...
2.3. Beaucoup d'élus privilégient dans leurs choix et les décisions, leur future réélection et la conservation de leur mandat plutôt que l'intérêt général	La limitation du nombre de mandat successif réduira cette anomalie perverse.
2.4. les indemnités et primes sont souvent insuffisantes pour vivre correctement et elles favorisent le cumul des mandats...	Assurer un minimum garanti avec l'utilisation éventuelle d'un fond de dotation limité dans le temps et envisager dans tous les cas un plafond de revenus suivant les responsabilités
2.5. Le cumul des mandats autorisés et des mandats successifs sans limite, découragent les candidatures potentielles et les bonnes intentions.	Limiter véritablement le cumul des mandats et le nombre de mandats successifs pour permettre un renouveau, de nouvelles candidatures, des idées nouvelles et innovantes.
3. Il y a un risque de conflit d'intérêt entre l'élus issu d'une entreprise et son entreprise (en particulier s'il doit y retourner à la fin de son mandat)	L'élus doit respecter la loi et son esprit, dans certains cas il peut être utile de créer un Comité d'éthique qui veillera au développement harmonieux des activités respectives.
4. Certain élus n'ont pas la compétence requise pour administrer correctement et efficacement leur attribution	Définir l'obligation d'un bilan de compétence et de saine motivation pour la fonction visée ; une expérience d'au moins 2 ans en PME devrait être « obligatoire » pour être confronté à tous les problèmes pratiques.
4.1. La méconnaissance du monde et des difficultés propres des entreprises par de nombreux élus	Il est envisagé des stages d'immersion en entreprise pour les parlementaires
4.2. L'absence de candidats sérieux et crédibles, laisse souvent la place à des candidats moins performants	Il est urgent que des ingénieurs qui ont la formation et la compétence requise s'investissent dans cette voie...ils ne pourront que recueillir de nombreuses voix.
4.3. L'utilisation excessive de cabinets de conseil, d'audit ou de sous-traitants pour cacher les insuffisances.	Savoir décider des questions techniques, économiques, humaine et logistiques et assumer ses choix et responsabilités sont dans les latitudes des ingénieurs.

Les signes positifs de l'utilité d'un tel rapprochement, d'interactions et de croisement de compétences

L'évolution des stratégies : nous passons de l'économie de production à l'économie de services, à celle collaborative, de partage... ; le monde digital est en plein essor et modifie profondément les habitudes : réseaux sociaux, économie digitale, télé-formation...

La création de nouveaux contrats de type : Partenariat Public Privé (PPP) qui permet de confier en un seul marché, la conception, la construction, l'entretien, la maintenance et la gestion des équipements publics.

La connaissance des procédures de dépouillement des appels d'offre permet aux entreprises de mieux comprendre la finalité de la rigueur imposée et de mieux y répondre...

Pourquoi les ingénieurs ont-ils véritablement intérêt à convoiter les mandats d'élus ?

- Les ingénieurs ont appris et ont une capacité à travailler en groupe (ce qui n'est pas toujours le cas des autres formations)
- Une campagne électorale est un challenge (mise en place d'une organisation, de planification et répartition des tâches et d'un programme...)
- La gestion d'une équipe et de collaborateurs se dirige comme la gestion d'un projet.
- La complexité de la réglementation (faite souvent par des technocrates loin des problèmes pratiques) nécessite une grande ouverture d'esprit, elle doit être assimilée, traduite et surtout simplifiée...seul les ingénieurs avec leur esprit rationnel, cohérent et pratico-pratique sont capables de le faire naturellement...
- Les différents sujets à traiter et à faire évoluer sont tous passionnants et touchent tous les domaines : le social, la technique, le transport, l'énergie, les télécommunications, l'environnement, l'urbanisme, la culture...
- Les ingénieurs savent prendre les bonnes décisions suivant des critères objectifs, rigoureux, techniques et économiques, ils savent justifier leurs choix et assumer leur responsabilité.
- L'implication des ingénieurs dans le débat public peut se faire progressivement (et c'est même conseillé) avec un minimum d'investissement au début (Conseiller municipal par exemple : cela permet de connaître les sujets à prendre en compte, la réglementation, les méandres administratifs...), puis en fonction de l'intérêt et de la disponibilité dégagée, de s'investir un peu plus pour cibler ensuite des mandats plus complets...
- Il convient d'agir au plus vite, plutôt que critiquer l'existant et se « lamenter » sur son sort...
- L'avenir de notre pays, de nos institutions, de notre économie... dépend d'hommes et de femmes dont l'expérience et les compétences seront véritablement en mesure de régler les problèmes de fond, de nous faire sortir du marasme, de solutionner l'accroissement des dettes abyssales, de réduire les lourdeurs administratives, de revoir les normes et réglementations inadaptées... sans a priori et avec ingéniosité.

... on compte sur l'engagement des ingénieurs avec le soutien de leurs entreprises.